20 JANVIER 2022

BUREAU DE LA CLE
DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

ORDRE DU JOUR

1. **Validation du compte-rendu du bureau de la CLE du 13 décembre 2021**
2. **Poursuite de la révision du SAGE**
   - **2.1. Analyse comparative entre la cartographie des zones humides du SAGE et les données d'inventaires actualisés transmises au SYLOA : avancement**
   - **2.2. Avancement et calendrier jusqu'à la validation du SAGE révisé par arrêté interpréfectoral**
   - **2.3. Carnets de territoire : Proposition de trame et démarche de validation**
   - **2.4. Proposition de prise en compte du projet stratégique 2021-2026 du GPMNSN dans el SAGE révisé**
   - **2.5. Synthèse de l'état des lieux du PAGD**
3. **Avis du bureau de la CLE**
   - **3.1. Contrat territorial Eau**
     - **CT Eau « Littoral Sud Estuaire Côte de Jade » - Pornic Agglo Pays de Retz**
   - **3.2. Dossiers d'autorisation environnementale**
     - **Implantation d'un nouveau centre d'incendie et de secours pour le SDIS 44 dans la ZAC Montagne Plus – Commune de la Montagne**
     - **Projet de passage en installation de stockage de déchets inertes de la Carrière de la Coche – Communes de Sainte-Pazanne et Saint-Hilaire de Chaléons**
4. **Questions diverses**

3. Avis du bureau de la CLE

3.1. CT Eau « Littoral Sud Estuaire Côte de Jade » - Pornic Agglo Pays de Retz

CONTRAT TERRITORIAL EAU

LITTORAL SUD ESTUAIRE & CÔTE DE JADE

Présentation au bureau de la CLE SAGE Estuaire

20 Janvier 2021

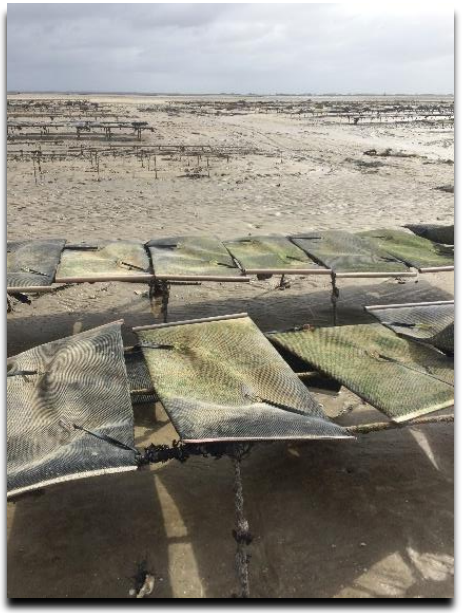

1- Présentation du territoire
2- Contexte : Entente Pornic Agglo - CCSE
3- Diagnostics
4- Enjeux et objectifs
5- Stratégie
6- Programme d'actions
7- Financement

1- Présentation du territoire

Interface de 3 masses d'eau :

- **La Loire** : masse d'eau de transition
- **Loire « large »** : masse d'eau côtière
- **Le Boivre** : masse d'eau cours d'eau

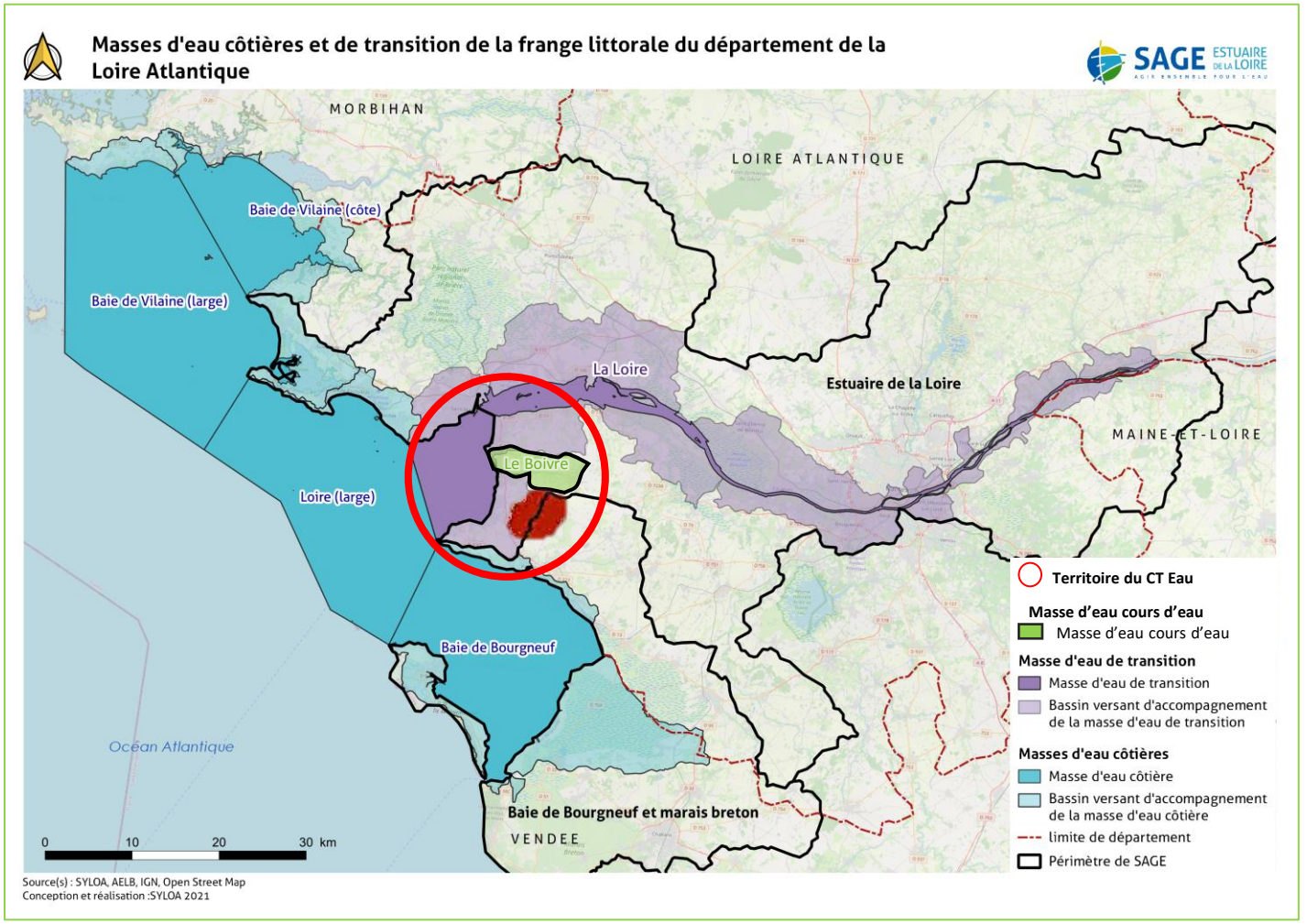

périmètre de protection des étangs des Gâtineaux et du Gros Caillou

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

2- Contexte : Entente Pornic agglo Pays de Retz et Communauté de Communes Sud Estuaire

Constats

- Absence de gouvernance globale en termes de gestion de l'eau compte tenu de la spécificité des masses d'eau qui le composent,
- Deux directives cadre : sur l'eau et sur la stratégie des milieux marins, avec leurs documents de déclinaison locaux (SDAGE, SAGE, DSF),
- Des études diagnostics existantes : profil de vulnérabilité (estuaire Loire, façade littorale), étude diagnostic de cours d'eau, étude diagnostic captage grenelle

Volonté politique d'agir

- Création en octobre 2021 d'une Entente entre les 2 EPCI compétentes sur la GEMAPI afin d'élaborer un contrat territorial eau « littoral »,
- Prise en compte des objectifs, orientations et dispositions des documents de cadrage locaux,
- Programme d'actions fondé sur des interventions opérationnelles et d'amélioration de la connaissance et la mobilisation d'acteurs spécifiques : gestionnaires de Ports, Conservatoire du Littoral, Conchyliculteurs, ..,

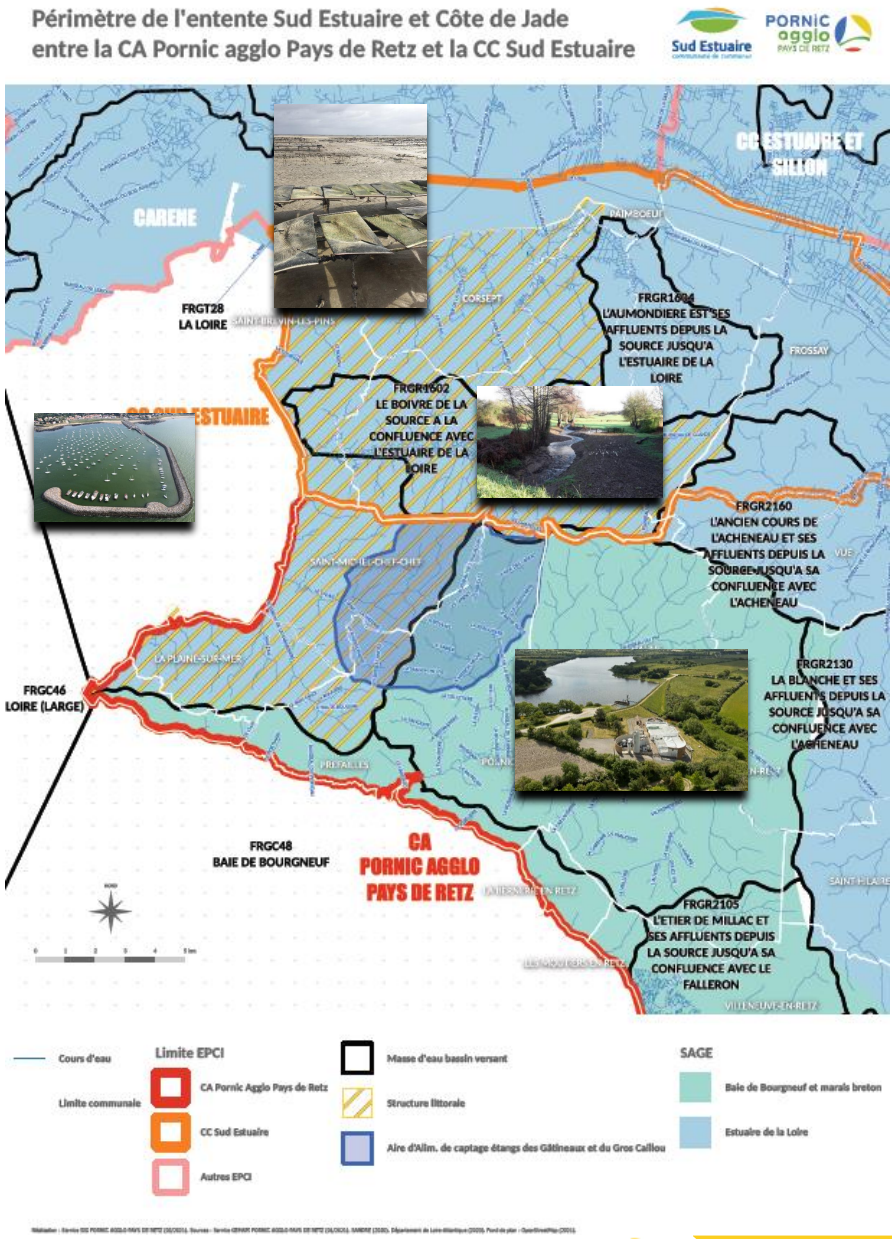

3- Diagnostics

a) Qualité des eaux du littoral

Constat	Constat	Objectif SAGE	Effort a produire
Zone conchylicoles	80% en classe B	Tendre vers un classement A Assurer la non dégradation	tous les sites
Site de baignade	69 % en excellente qualité	Tendre vers une excellente qualité de tous les sites	4 sites
Site de pêche à pied	100% sont déconseillés	Tendre vers le classement « pêche tolérée)	tous les sites

Nécessité d'agir sur les sources de contaminations microbiologiques

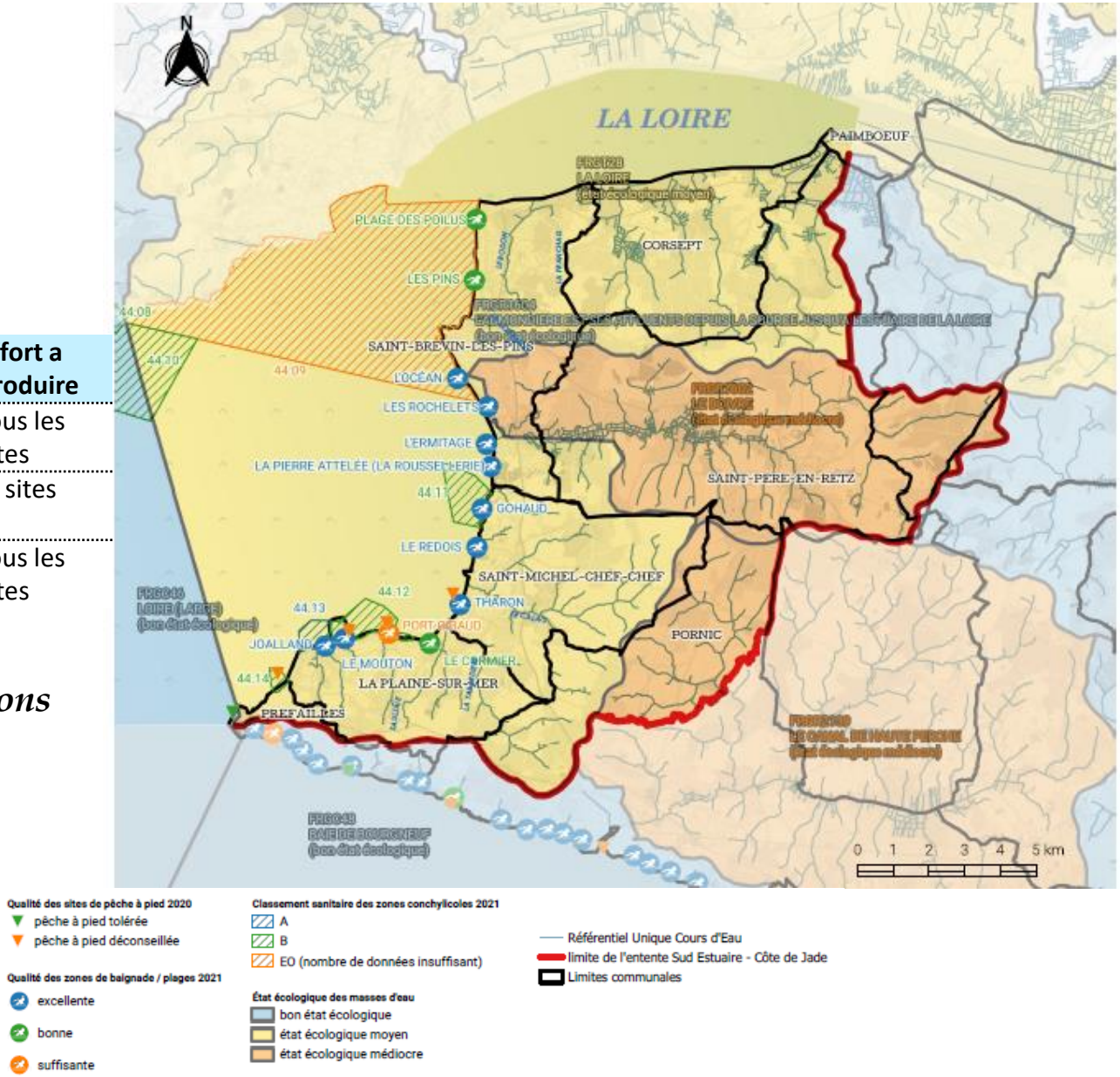

3- Diagnostics

b) Qualité de la ressource en eaux

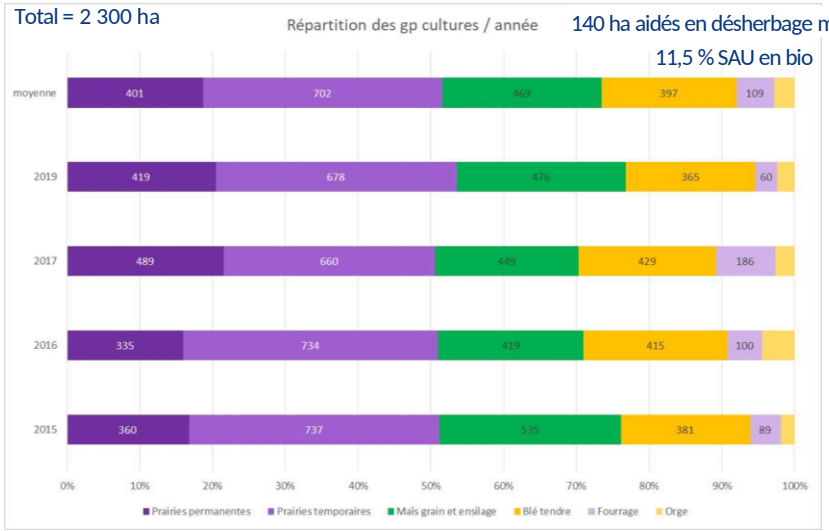

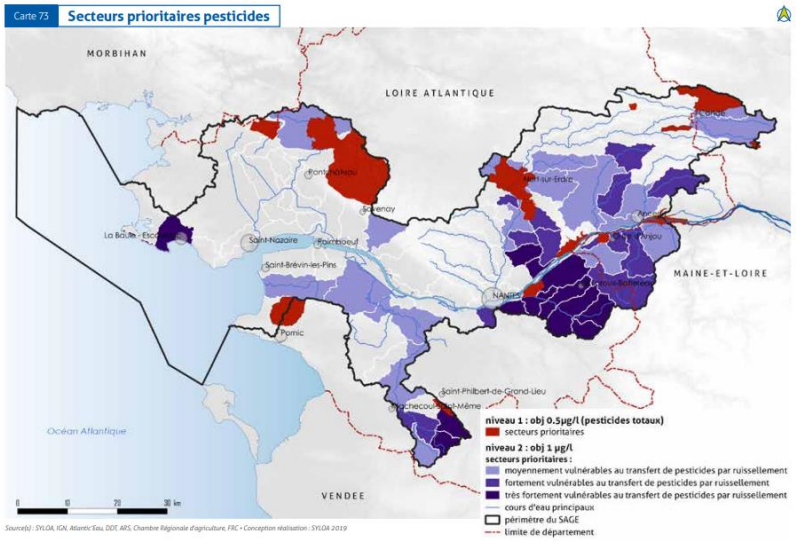

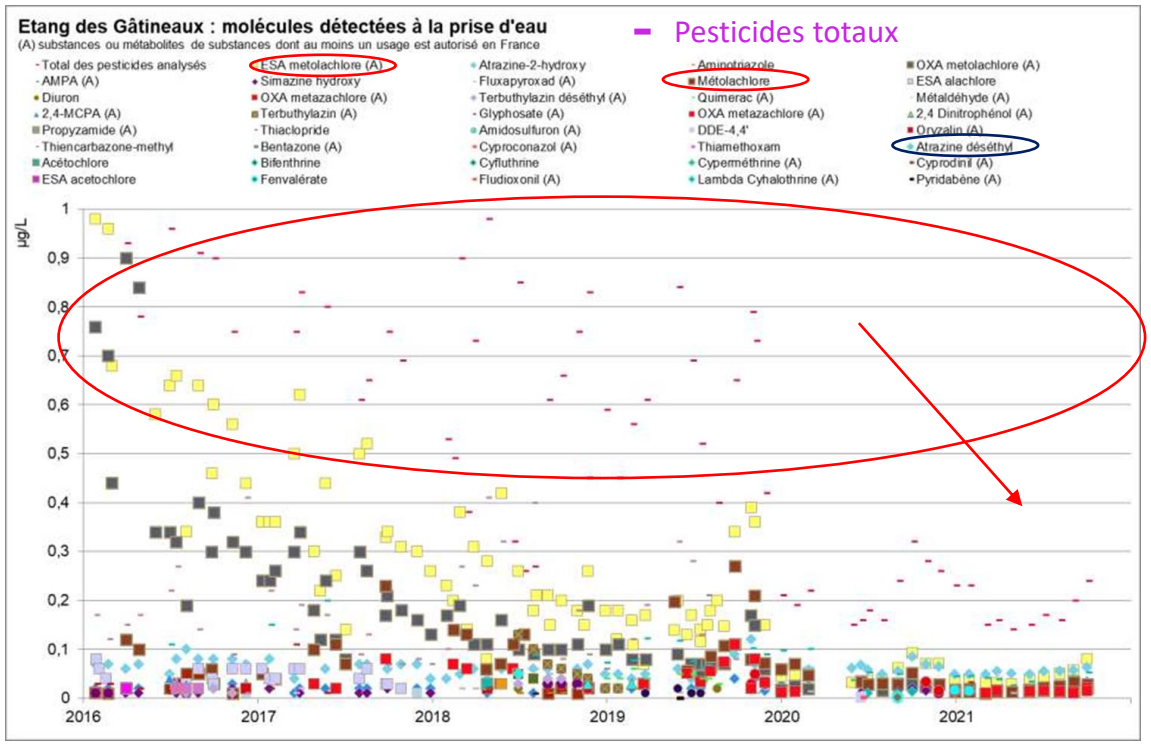

Etangs Gatineaux, Gros Caillou – Réduire durablement les concentrations en pesticides totaux pour atteindre l'objectif de 0,5 µg/l

Le Boivre – Pas de connaissance par estimer l'écart à l'objectif de 1 µg/l (pesticides totaux)

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

3- Diagnostics

b) Qualité de la ressource en eaux

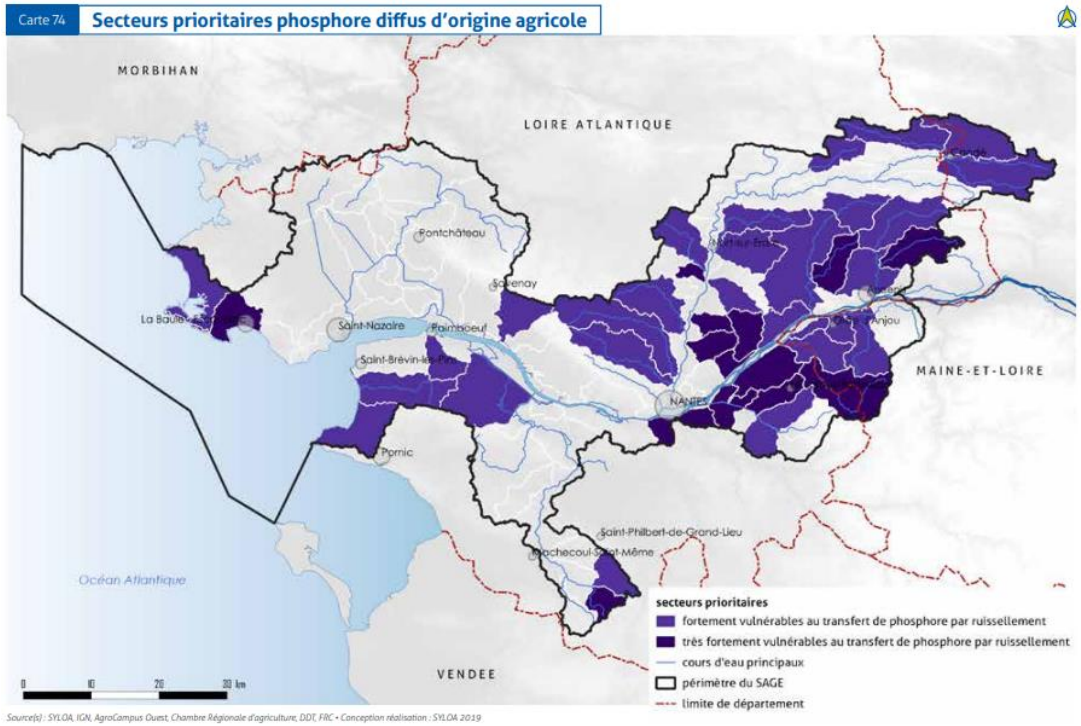

Source(s) : SYLOA, IGN, AgroCampus Ouest, Chambre Régionale d'agriculture, DDT, FRC • Conception réalisation : SYLOA 2019

Limiter les transferts

3- Diagnostics

c) Qualité des milieux aquatiques

Code	FRGC46	FRGT28	FRGR1602
Nom de la masse d'eau	Loire (large)	La Loire	Le Boivre
Etat écologique	**2**	3	4
État de confiance	**2**	2	3
État chimique*	1	3	4
Éléments biologiques IBD	**2**	-	4
IBDI2M2	-	-	3
IBGIBMR	-	-	4
IPR	-	3	-
Physico-chimie globale	-	-	-
Risque global	Risque	Risque	Risque
Risque global	-1	-1	-1
Macropolluants	-	-	1
Nitrates	-	-	1
Pesticides	-	-	1
Toxiques	-	-	-1
Morphologie	-	-	-1
Obstacles à l'écoulement	-	-	-1
Hydrologie	-	-	-1
Objectif État écologique	Bon Etat	OMS	Etat moyen
Délai État écologique	2027	2027	2027
Objectif État chimique	OMS	OMS	Bon Etat
Délai État chimique	2027	2027	ND

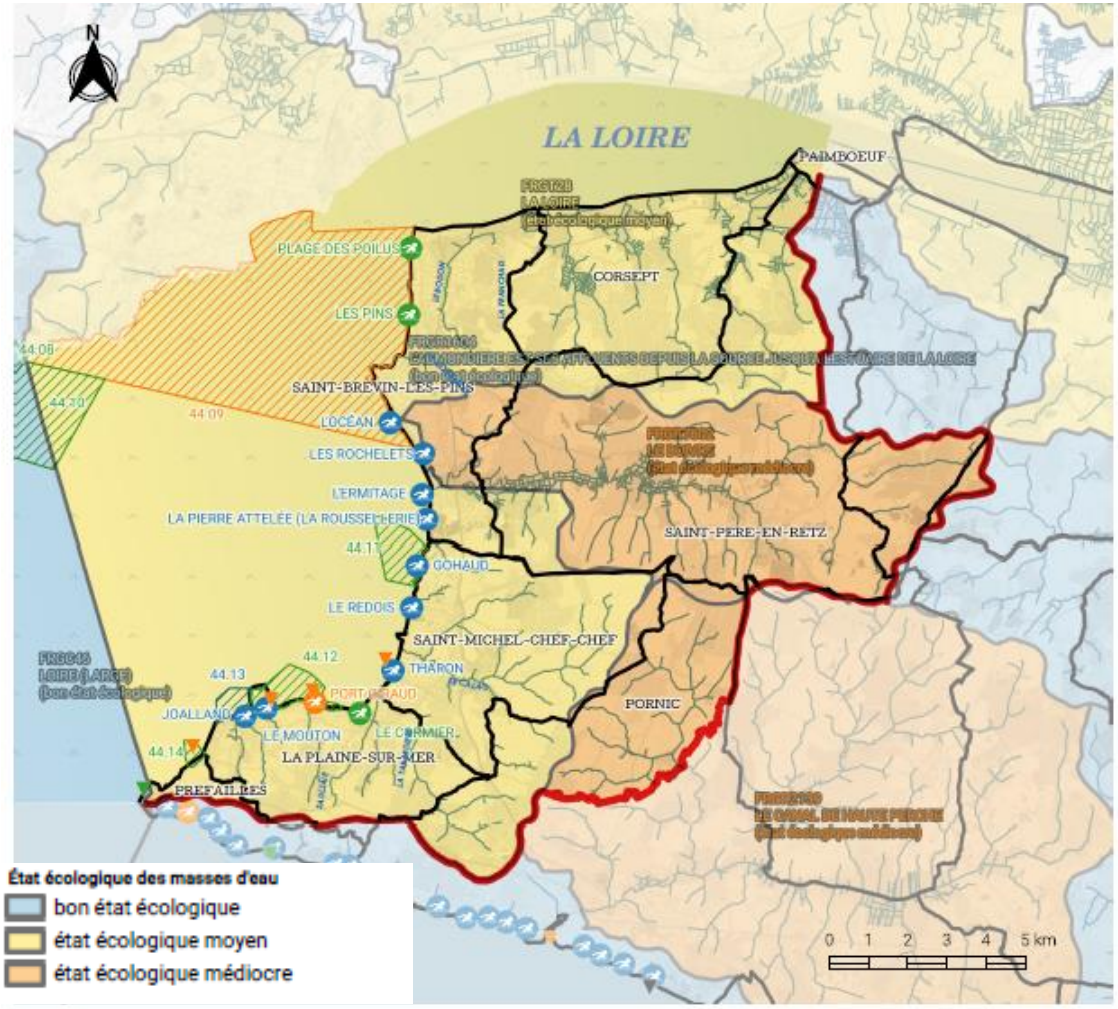

Tout le littoral est classé en Zone Action Prioritaire Anguille

Nécessité d'agir sur la morphologie des cours d'eau et la qualité de l'eau

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

3- Diagnostics

d) Continuité des cours d'eaux et petits fleuves côtiers

Le Boivre 18,8 km	Artificialisation des berges, Sous dimensionnement d'ouvrages hydrauliques, Fort aléa inondation
La Tabardière 9,24 km	730 m de cours d'eau enterré, 380 m de berges artificialisés, Sous dimensionnement d'ouvrages hydrauliques, Absence de lit de débordement
La Saulzaie 4,32 km	490 m de cours d'eau enterré , 450 m de berges artificialisés
Le Calais 9,24 km	500 m de cours d'eau enterré 200 m de berges artificialisés , Sous dimensionnement des ouvrages , Artificialisation de l'exutoire

La Courance 936 m, **Le Bodon** 4,1 km, **les étiers** : Franchais, des Roussières, de la Gravelle, de la Mabilais Etat des milieux aquatiques non connus

	Degré d'altération (% linéaire de la masse d'eau)	Effort à fournir pour atteindre l'objectif de bon état (75% du linéaire)
Débit	71%	46%
ligne d'eau	0%	0%
lit mineur	100%	75%
Berges, ripisylve	100%	75%
continuité	49%	24%
annexes	42%	17%

Nécessité d'agir sur la continuité écologique

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

3- Diagnostics

e) Lien Terre/Mer & Terre/ Estuaire

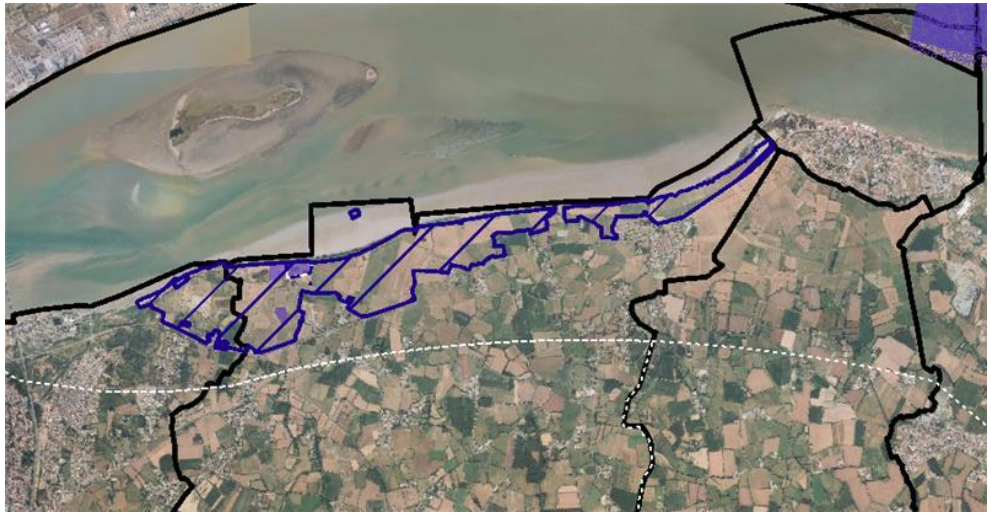

Marais de Corsept

-> 300 ha de terrains déconnectés du fleuve par une digue, pour partie en zone de préemption ENS

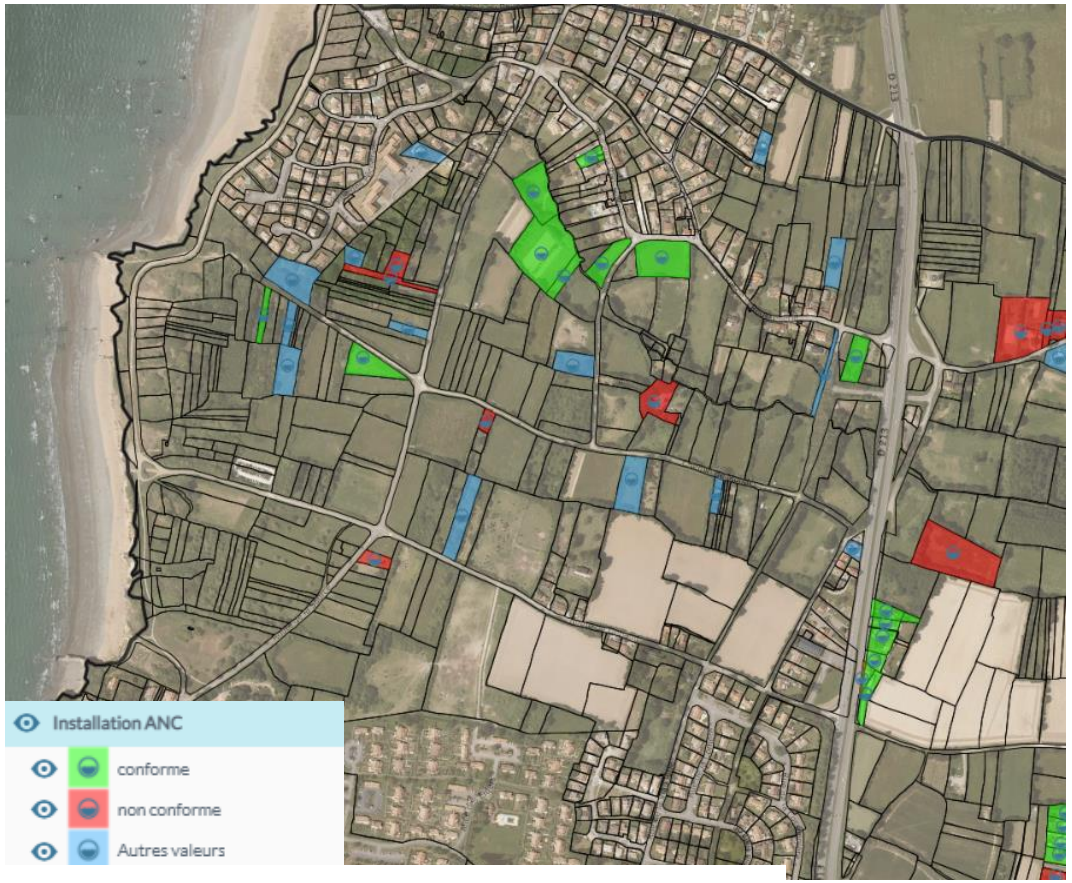

Secteur Terres Rouges St Michel Chef Chef

-> nombreux terrains de loisirs ayant des impacts négatifs sur l'environnement, en zone de préemption ENS

Aller vers une maîtrise foncière

3- Diagnostics

f) Eléments de cadrage

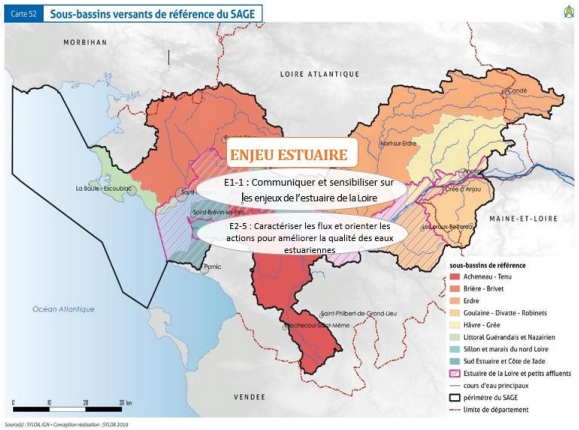

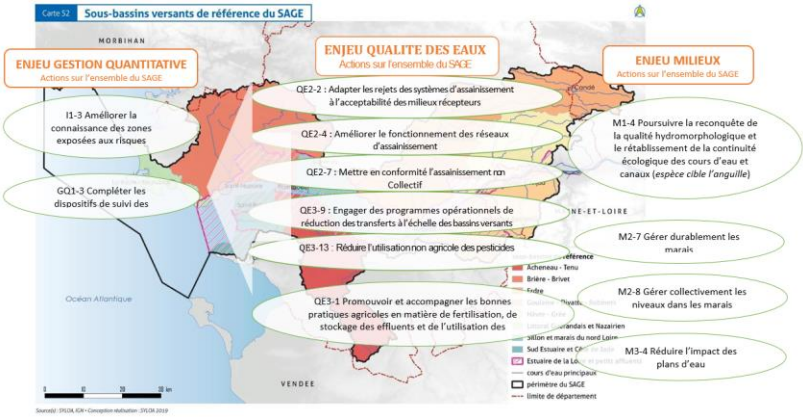

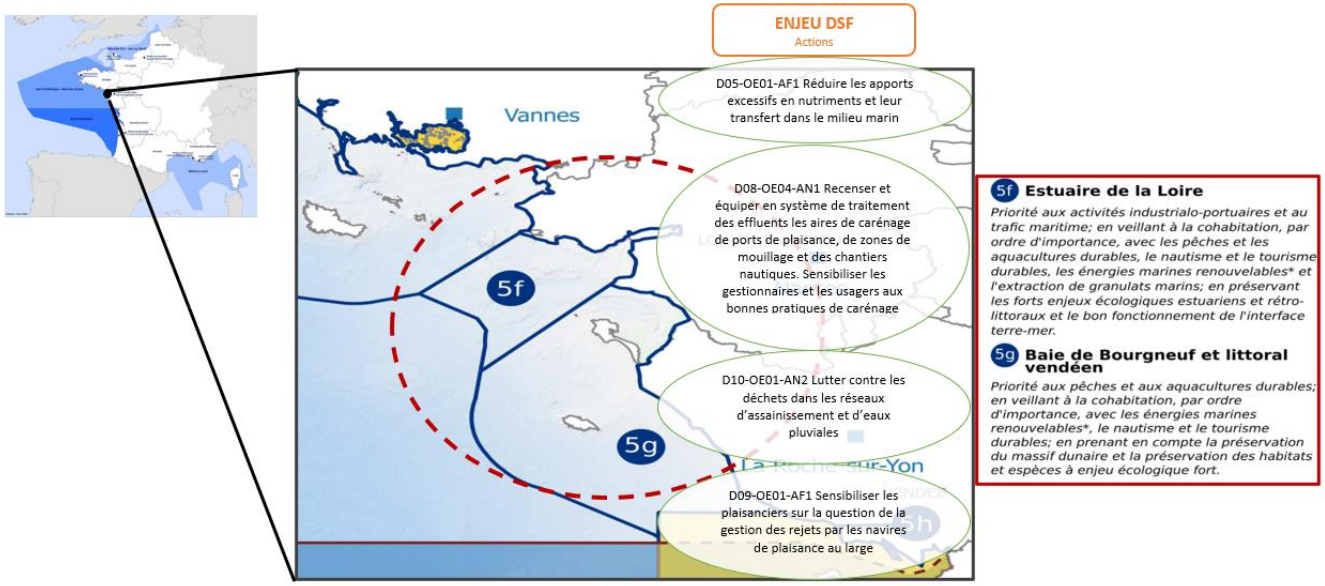

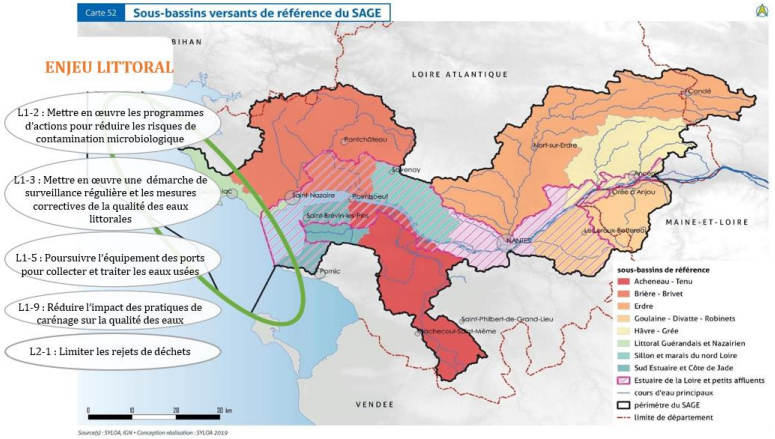

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

4- Enjeux et objectifs

- Restaurer et maintenir la qualité fonctionnelle des marais, étudier les reconnexions possibles avec la Loire
- Acquérir et restaurer les parcelles cabanisées et supprimer les ouvrages inutilisés

- Diagnostiquer les ports et réduire leurs impacts,
- Réduire les sources de contaminations microbiologiques

Suivi, évaluation, animation

- Mettre en œuvre un suivi des milieux permettant de disposer d'une base de connaissance et évaluer le programme d'actions,
- Disposer des moyens transversaux d'animation et de communication.

- Restaurer la morphologie des cours d'eau de l'amont vers l'aval,
- Restaurer la continuité de l'aval vers l'amont,
- Diagnostiquer l'état des cours d'eau urbains et le fonctionnement des marais

- Améliorer et protéger la ressource en eau des deux captages prioritaires
- Améliorer la qualité des eaux du Boivre
- Réduire les sources d'apport de pesticides et du transfert de phosphore,
- Préserver et restaurer les haies bocagères et les zones humides

5- Stratégie

TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Masses d'eau prioritaires : Le **Boivre** et la **Loire**
- **Petits fleuves côtiers : Le** Calais, la Tabardière, la Saulzaie, la Courance et le Bodon
- **Etiers** : Franchais, les Roussières, la Gravelle, la Mabilais, et le ruisseau du Courrillons sur Corsept
- Les **marais** du Boivre, de Corsept et de Paimboeuf

PRIORITES TEMPORELLES

- **Diagnostics des installations portuaires** susceptibles de générer des rejets
- **Suivi des exutoires** pluviaux et la recherche des sources de contamination
- **Restauration morphologique** sur les masses d'eau prioritaires de tête de bassin versant
- **Amélioration de la qualité de l'eau**, des zones de captage et de tête de bassin versant
- Les **inventaires** haies, zones humides et plans d'eau
- **Acquisitions foncières** d'opportunité en zones humides

MAITRES D'OUVRAGE

- Communauté de communes Sud Estuaire
- Pornic Agglo
- Commune de Saint Brevins les Pins
- Atlantic'eau
- Syndicat mixte des ports de Loire Atlantique
- Conservatoire du littoral

TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ

- Agriculteurs, Conchyliculteurs
- Industriels
- Usagers
- Communes, Communauté de communes, Agglomération

ANIMATION TERRITORIALE

- Comités techniques
- Comités de pilotage
- Réunions MO/partenaires
- Réunions financeurs
- Echanges

6- Programme d'actions

1- Acquérir en connaissance sur les ports de Mindin (St Brevin), de Comberge (St Michel), la Gravette (La Plaine) et la Pointe Saint Gildas (Préfailles)

2022-2024
Diagnostic des installations portuaires afin d'obtenir le label Port Propre

2025-2027
Etablissement et mise en œuvre d'un programme d'actions
Sensibilisation des agents portuaires

Objectifs :
- Garantir le traitement des eaux usées,
- Réduire l'impact du carénage
- Etudier les pistes d'économie d'eau

Indicateurs :
- Réalisation du diagnostic
- Elaboration du programme d'actions

2- Réduire les impacts des contaminations microbiologiques sur l'activité conchylicole, pêche à pied et baignade

- Profil de vulnérabilité pêche à pied sur le secteur de Comberge
- Fiabilisation d'un poste de refoulement sur St Michel Chef Chef
- Diagnostic amont des sources de pollution par micropolluants,
- Etude d'opportunité d'acquisitions foncières à proximités des sites conchylicoles dégradés

6- Programme d'actions

2- Réduire les impacts des contaminations microbiologiques sur l'activité conchylicole, pêche à pied et baignade

Sud Estuaire
communauté de communes

- Travaux d'amélioration sur la station d'épuration de St Brevin,
- Sécurisation de postes de refoulement côtiers et estuariens,
- Réhabilitation de réseaux et recherche de micropolluants

Indicateurs :
- Réalisation diagnostic amont micropolluants 4 STEP
- Fiabilisation du poste de refoulement d'Anjou
- Réalisation du profil de vulnérabilité de Comberge
- Définition des sites envisageables pour les conchyliculteurs

PORNIC agglo PAYS DE RETZ
saint brevin les pins

- Suivi de la qualité des rejets des exutoires pluviaux
- Recherche des sources de contamination en amont

Indicateurs :
- Nombre de site conchylicole tendant vers un classement en A
- Nombre d'actions de résorption mises en œuvre
- Nombre d'actions nouvelles à réaliser

6- Programme d'actions

1-Réduire les apports en pesticides et phosphore dans les milieux aquatiques et l'aire d'alimentation de captage

- Favoriser le désherbage mécanique par un accompagnement financier
- Réaliser des actions collectives et individuelles (formations, démonstrations, diagnostics, conseils)
- Etudier la pertinence des aménagements anti-transfert dans les bassins versants et définir des types d'aménagements adaptés pour leur mise en œuvre dans la deuxième phase du contrat
- Proposer des MAEC
- Sensibiliser les usagers non agricoles de produits phytosanitaires (paysagistes, particuliers)

Indicateurs :

- Surface en maïs et tournesol avec au moins 1 désherbage mécanique/an et l'objectif de désherber 100% en mécanique
- Diminution des IFT de l'ensemble des cultures avec herbicides
- Non usage S-métolachlore, du métazachlore et de la terbuthylazine
- Surfaces en prairie temporaire ou permanente maintenues ou augmentées
- Surface en agriculture bio maintenue
- Campagnes de sensibilisation effectuées

6- Programme d'actions

2- Réduire le ruissellement et les transferts

2022-2024

- Inventaire des haies, zones humides et plans d'eau avec leurs fonctionnalités

2025-2027

- Identifier les haies dans les PLU
- Restaurer les haies bocagères et ZH
- Régularisations ou déconnexions des plans d'eau

Indicateurs :

- Etude réalisée (O/N)
- Programme d'aménagement défini (O/N)
- Nombre de communes disposant de l'inventaire
- Nombre de haie à aménager/restaurer programmé

3- Améliorer la connaissance sur la qualité des eaux du Boivre

2022-2024

- Suivi physico-chimique et microbiologique
- Identifier les sources de dégradations

2025-2027

- Actions de réduction des sources de pollution

Indicateurs :

- Identification des sources de contamination
- Sensibilisation des pollueurs
- Etude réalisée (O/N)
- Programme d'actions défini (O/N)

6- Programme d'actions

1- Restauration morphologique des cours d'eau

- **17,2 km** de cours d'eau renaturé en diversifiant les habitats et favorisant les écoulements
- Enlèvement des embâcles
- **32 km** de berges restaurés
- Plantation sur 6,5 km dépourvus de ripisylve
- Enlèvement de plantes envahissantes
- Rétablir des zones de débordement

- Aménagement des émissaires de la Plaine sur mer et de Saint Michel Chef Chef
- **42 ouvrages** réaménagés ou effacés
- **540 m de busage** remis à ciel ouvert

Indicateurs :
- Restauration morphologique de 17,2 km
- Ouvrages aménagés ou effacés : 42 + 540 m de busage remis à ciel ouvert
- Gestion de la ripisylve sur 6,5 km
- Linéaire de berge de marais restaurés : 32 km

2- Connaitre l'état des milieux aquatiques de cours d'eau et étiers

- Etude préalable de diagnostic de l'état des milieux aquatiques:
  - des petits fleuves côtiers urbains La Courance et Le Bodon
  - des étiers du Franchais, des Roussières, de la Gravelle, de la Mabilais
  - du ruisseau du Courrillons
  - des petits cours d'eau d'alimentation des marais du Boivre

Indicateurs :
- Réalisation du diagnostic et élaboration d'un programme d'actions sur 7 cours d'eau ou étiers (O/N)

6- Programme d'actions

1- Restaurer la fonctionnalité des marais

Conservatoire du littoral

- Veille foncière
- Acquisition en zone humide

Indicateurs :
- Reconnexion de 300 ha de marais à l'estuaire de la Loire sur les zones de préemption ENS

2- Restaurer les parcelles cabanisées

Conservatoire du littoral

- Renaturation de vallons et reconnexions de ces vallons à la mer sur le secteur des Terres Rouges à Saint Michel Chef Chef
  - Suppression d'ouvrage
  - Opérations de recul de stationnements
  - Reprofilage de vallon

Indicateurs :
- Acquisitions foncières en bordure d'estuaire : objectif 15 ha/an
- Acquisitions foncières en bordure littorale : objectif 5 ha/an
- Nombre d'hectares restaurés
- Nombre de sites de cabanisation supprimés

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

- Etude d'acquisition foncière en ZH et bords de cours d'eau
- Renaturation de parcelles et mise en place de baux environnementaux
- Mise en place d'un outil foncier

6- Programme d'actions

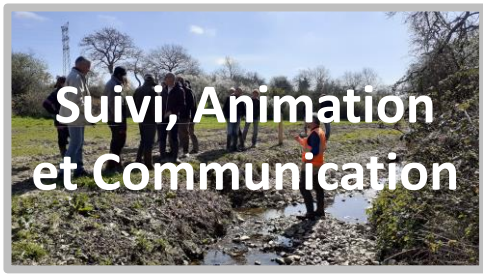

1- Animation

Technicien rivière	1 ETP Pornic Agglo 1 ETP CCSE
Technicien bocage	1 ETP
Coordination/Animation	1 ETP
Fonctions supports (administratif, SIG, marchés publics)	0,4 ETP

Indicateurs :
- Réalisé à 100 %

2- Communication et sensibilisation

- Réalisation d'un film présentant les travaux en année 3 et année 6
- Pose de panneaux pédagogiques sur site
- Plaquettes à destination des usagers (ports, camping, pêche..)
- Pose de filets en sortie d'exutoire « Ici commence la mer »
- Création d'une maquette

3- Pilotage et suivi

- Identification des indicateurs de suivi de résultats
- Suivi des indicateurs sur la qualité des eaux
- Evaluation de fin de contrat en 2024 : état avancement des travaux (quantitatif et financier)

7- Financement

Enjeux	Montant 2022-2024 €HT
Qualité des eaux du littoral	162 500
Qualité de la ressource en eau	529 892
Qualité des milieux aquatiques	2 317 815
Lien Terre/Mer Terre/Estuaire	160 000
Animation	762 912

Maîtres d'ouvrage	Montant 2022-2024 €HT	Montant 2025-2027 €HT
Syndicat Mixte Port 44	25 000 €	- €
Saint-Brevin-les-Pins	37 500 €	- €
atlantic'eau	263 492 €	306 454 €
Pornic agglo Pays de Retz	2 488 624 €	2 287 002 €
CC Sud Estuaire	968 503 €	824 976 €
Conservatoire littoral	150 000 €	50 000 €
TOTAL	**3 983 119 €**	**3 468 432 €**
Total prévisionnel sur 6 ans	**7 401 551 €**	

CT Eau Sud Estuaire et Cote de Jade 2022-2024	3 781 796 € HT
Agence de l'eau Loire Bretagne	1 859 598 €
Département de Loire Atlantique	340 133 €
Région des Pays de la Loire	520 589 €
Collectivités locales	1 212 798 €

CONTEXTE

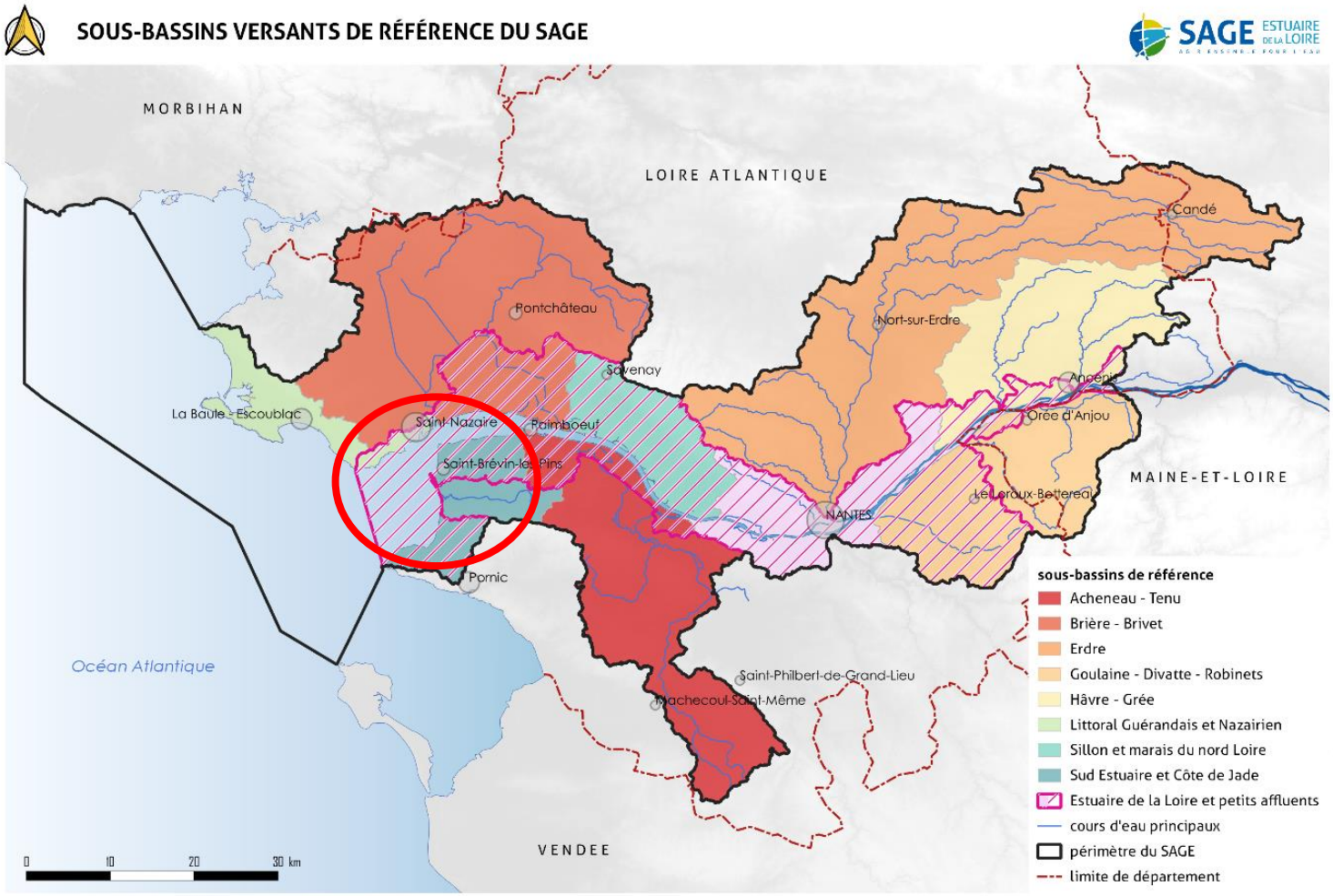

Source(s) : SYLOA, IGN
Conception et réalisation :SYLOA 2019

RAPPELS :

- **Avis de la CLE sollicité par les financeurs du CTEau en préparation de leurs instances**
- **La CLE sera signataire des CT sur le territoire du SAGE**

PHASES SUCCESSIVES DE VIE D'UN CONTRAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Région PAYS DE LA LOIRE

Calendrier d'élaboration/mise en œuvre du Contrat Territorial Eau

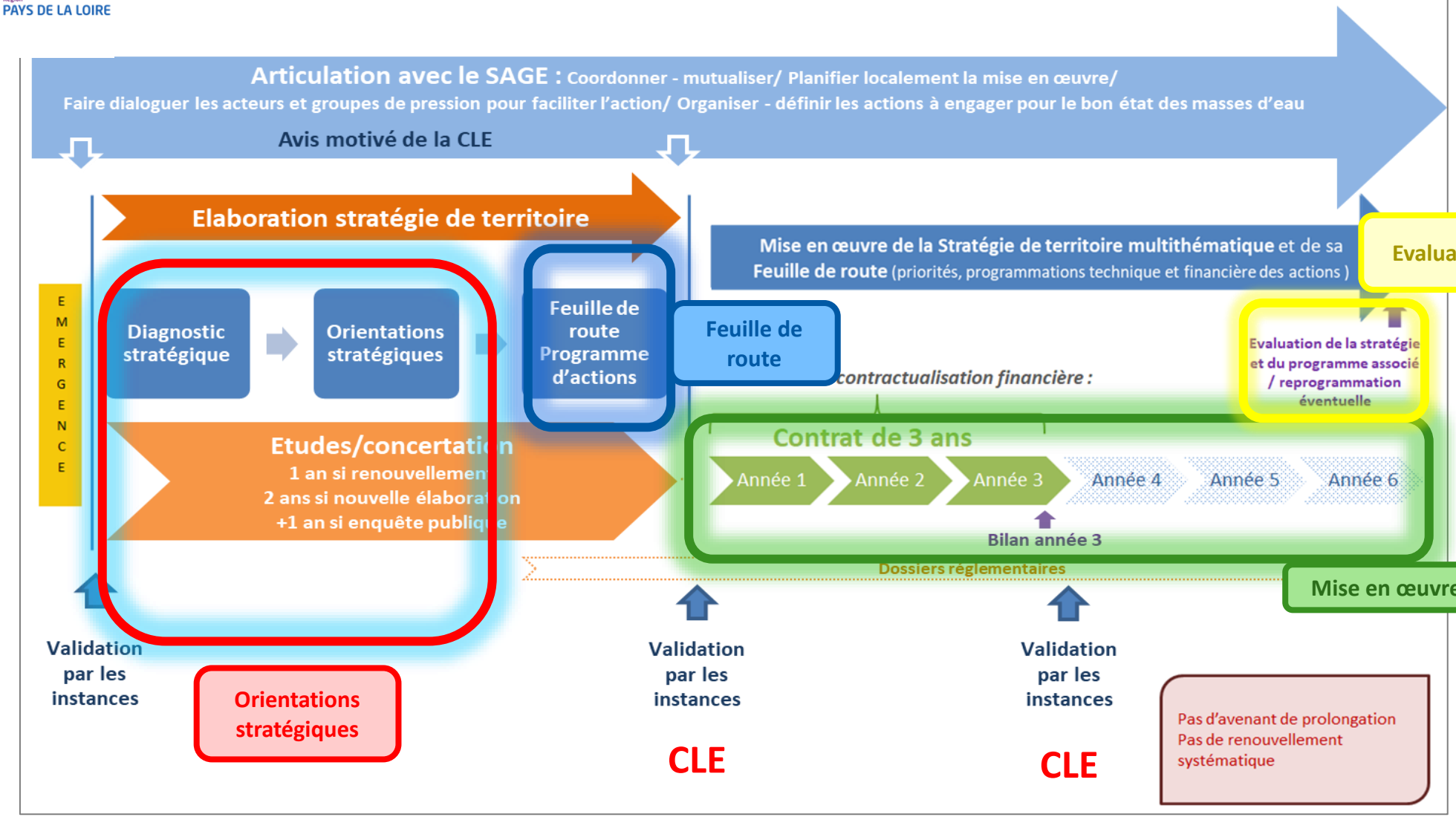

Boivre Acheneau Tenu – SAGE 2009 : fiches « cohérence et organisation »

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Optimiser la coordination des acteurs :
	Définir les modalités d'une coopération entre ces acteurs publics et privés
	Définir des procédures de sensibilisation et de concertation
	Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore et phytosanitaires). Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en œuvre
	Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc.) et prendre les moyens correspondants
	Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe
Qualité des milieux	Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité
	Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages
	Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
	Définir des modalités de gestion de rejet adaptées au contexte de marais
Gestion quantitative – alimentation en eau	Coordonner une répartition équilibrée de la ressource

Gouvernance

- **SAGE 2009**

SAGE 2009	Objectif du CT	Exemples action du CT
C&O 4 : structures référentes, une programmation des actions hydrographiques et/ou hydrauliques **C&O 8** : structures « référentes » – liens avec les maîtres d'ouvrages locaux	**Animation et évaluation du CT** **Bien communiquer pour mieux agir**	**Coordination du contrat** : entente pour définir les modalités de pilotage du contrat suivi des actions, bilan des actions à mi-contrat, mise en place de COTECH, COPIL et commissions géographiques, etc. **Communication** : réunions, communication, etc. **Postes** : Technicien rivière : 1 ETP Pornic Agglo, 1 ETP CCSE Technicien bocage : 1 ETP Coordination/Animation : 1 ETP Fonctions supports (administratif, SIG, marchés publics) : 0,4 ETP

- **SAGE révisé (objectifs et extrait PAGD)**

Objectifs généraux du SAGE fixés pour cette thématique

- Mettre en place une gouvernance locale à l'échelle de la Loire estuarienne et pour la coordination terre/mer.
- Coordonner les acteurs et les projets à l'échelle des bassins versants, maintenir la dynamique des acteurs.
- Mettre en place une organisation efficace de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE.
- Faire prendre conscience des enjeux.
- Favoriser les approches innovantes.

2020 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Enjeu Gouvernance	G2-1	Organisation des maîtrises d'ouvrage
	G3-4	Associer les usagers de l'eau dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes opérationnels

Qualité des milieux

• SAGE 2009

SAGE 2009	Objectif du CT	Exemples d'actions du CT
QM14 : diagnostic de cours d'eau et atteinte du bon état écologique **QM15** : réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages **QM19** : aider ou se substituer aux maîtres d'ouvrage « individuels » **I6** : « renaturation » des cours d'eau **Article 4** : règles concernant les ouvrages connus et stratégiques pour les migrations piscicoles	**Préserver et restaurer les milieux aquatiques**	**-Restauration hydromorphologique des cours d'eau**: diversification des habitats, recharge en granulats, reméandrage **-Restauration de la ripisylve en cours d'eau** : mise en place de clôtures et d'abreuvoirs, gestion de la ripisylve, etc. **-Restauration de la continuité sur ouvrages en cours d'eau** : effacements partiels d'ouvrages, suppressions d'ouvrages, aménagement de passage à gué, remplacements d'ouvrages par des ponts cadres, etc.

• SAGE révisé (objectifs et extrait PAGD)

Objectifs généraux du SAGE fixés pour cette thématique

- Préserver et restaurer le patrimoine biologique et les fonctionnalités des cours d'eau, des espaces estuariens, littoraux et des zones humides.
- Restaurer l'hydromorphologie, les habitats et la continuité écologique des cours d'eau.
- Préserver les corridors riverains des cours d'eau.
- Préserver les marais en lien avec le bassin versant.
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des têtes de bassin versant.

2020 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Enjeu Qualité des milieux aquatiques	M1-3	Réduire le taux d'étagement des cours d'eau hors marais
	M1-4	Poursuivre la reconquête de la qualité hydromorphologique et le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau et des canaux
	M1-7	Accompagner voire se substituer aux propriétaires pour l'entretien régulier des cours d'eau et des ouvrages

Qualité des milieux

• SAGE 2009

SAGE 2009	Objectif du CT	Exemples d'actions du CT
QM 1 : inventaires des zones humides à l'échelle parcellaire **QM 5** : prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme **QM 6** : mesures compensatoires et restauration de zones humides **QM8** : avoir une maîtrise foncière cohérente **QM15** : réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages **QM19** : aider ou se substituer aux maîtres d'ouvrage « individuels » **I6** : « renaturation » des cours d'eau **Article 1** : protection des zones humides **Article 3** : objectifs et contenu des règlements d'eau **Article 4** : règles concernant les ouvrages connus et stratégiques pour les migrations piscicoles	**Préserver et restaurer les milieux aquatiques** **Connaître pour agir et évaluer, assurer le lien terre estuaire et terre-mer**	**-Actualisation inventaire zones humides** **-Actions sur les berges et la ripisylve** **-Actions en faveur de la biodiversité** : arrachage des espèces exotiques envahissantes **-Actions sur les ouvrages hydrauliques** : restauration complète des ouvrages, aménagement des émissaires à la mer **-Acquisitions de zones humides** et conventions d'usages avec éleveurs pour pérenniser une gestion extensive -Renaturation des vallons aux exutoires (**lien terre-mer et terre-estuaire**) **-Études complémentaires** : sur plans d'eau, sur les étiers, sur les ouvrages en marais **-Indicateurs de suivi**

• SAGE révisé (extrait PAGD)

2020 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Enjeu Qualité des milieux aquatiques	M2-1	Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides
	M2-5	Assurer une gestion foncière des zones humides
	M2-6	Développer les actions de préservation, de gestion et de restauration des zones humides
	M2-7	Gérer durablement les marais
	M2-8	Gérer collectivement les niveaux d'eau dans les marais
	M2-9	Assurer une veille sur le suivi de la qualité des marais
	M3-4	Réduire les impacts des plans d'eau

Qualité des eaux

- **SAGE 2009**

SAGE 2009	Objectif du CT	Exemples d'actions du CT
QE12 : réalisation de schémas d'aménagement de l'espace **QE13** : reconstitution et gestion du maillage bocager	**Améliorer la connaissance**	-**Acquérir des données de qualité d'eau** pour améliorer les connaissance sur la qualité des eaux du Boivre
	Réduire le ruissellement et les transferts	-**Inventaires des éléments du paysage** et protection dans les documents d'urbanisme **-Mise en œuvre du programme de travaux de limitation de ruissellement** : plantations de haies sur talus, zones tampons, création de mares, etc.
	Réduire les apports en pesticides et phosphore dans les milieux aquatiques et l'aire d'alimentation de captage	Sur le **périmètre de captage** : -Programme d'actions agricoles -Étude pour la pertinence des aménagements anti-transferts et la définition d'aménagements adaptés + actions dans second contrat

- **SAGE révisé**

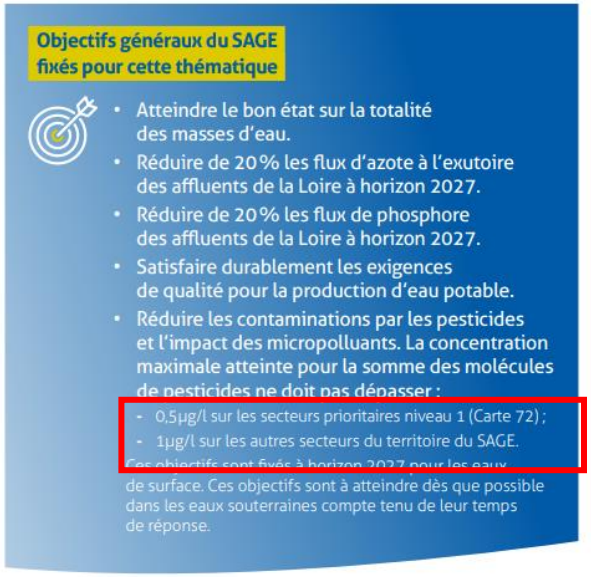

2020 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Enjeu Qualité des milieux aquatiques	M1-9	Réduire les phénomènes d'érosion des sols
Enjeu Qualité des eaux	QE3-8	Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités
	QE3-9	Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants

Littoral

- **SAGE révisé**

Objectifs généraux du SAGE fixés pour cette thématique

- Reconquérir la qualité des milieux marins et littoraux (habitats, espèces), et préserver un littoral attractif (DSF Nord Atlantique – Manche Ouest)
- Améliorer la qualité microbiologique afin de satisfaire les usages liés à l'utilisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en particulier la baignade, la conchyliculture, la saliculture et la pêche à pied :
  - Tendre vers une qualité excellente des eaux de baignade de l'ensemble des sites
  - Tendre vers le classement A des zones conchylicoles et sites de pêche à pied professionnelle, ne plus avoir de site de qualité B-* et assurer la non-dégradation des sites en bonne qualité
  - Tendre vers le classement « pêche tolérée** » des sites de pêche à pied de loisir
- Comprendre les écarts au bon état chimique et améliorer la qualité des eaux littorales vis-à-vis des micropolluants
- Réduire les flux de nutriments vers les eaux littorales et leurs impacts
- Limiter les rejets de déchets (macro et micro) dans les milieux aquatiques

2020 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

L1-5	Poursuivre l'équipement des ports pour collecter et traiter les eaux usées
L1-2	Mettre en œuvre les programmes d'actions pour réduire les risques de contamination microbiologique
L1-1	Poursuivre l'élaboration de profils de vulnérabilité vis-à-vis des risques de contamination microbiologique
L1-3	Mettre en œuvre une démarche de surveillance régulière et les mesures correctives de la qualité des eaux littorales
L1-8	Diagnostiquer les installations portuaires
L1-9	Réduire l'impact des pratiques de carénage sur la qualité des eaux
L1-7	Sensibiliser sur les risques de contamination des eaux côtières

Exemples d'actions du CT

- Profils de vulnérabilité
- Diagnostics de sources de pollution pour améliorer la connaissance
- Travaux prévus (hors CT) sur les STEP et postes de refoulement

Sur les ports :
- diagnostics portuaires (1er CT)
- élaboraton et mise en œuvre d'un programme d'action (2nd CT)

PAGD – Règlement du SAGE 2009 et projet de CT EAU / compatibilité

PAGD	Règlement
C&O 4 : structures référentes, une programmation des actions hydrographiques et/ou hydrauliques C&O 8 : structures « référentes » – liens avec les maîtres d'ouvrages locaux	
QM 1 : inventaires des zones humides à l'échelle parcellaire QM 4 : zones humides déjà inventoriées QM 5 : prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme QM 6 : mesures compensatoires et restauration de zones humides	Article 1 : Protection des zones humides
QM8 : avoir une maîtrise foncière cohérente	
QM11 : gestion hydraulique des marais – mise en place de règlements d'eau	Article 3 : Objectifs et contenu des règlements d'eau
QM12 : inventaires – diagnostics d'ouvrages QM14 : diagnostic de cours d'eau et atteinte du bon état écologique QM15 : réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages I6 : « renaturation » des cours d'eau	Article 4 : règles concernant les ouvrages connus et stratégiques pour les migrations piscicoles
QM19 : aider ou se substituer aux maîtres d'ouvrage « individuels »	
QE12 : réalisation de schémas d'aménagements de l'espace QE13 : reconstitution et gestion du maillage bocager	

→ **Projet de contrat répondant aux enjeux et aux objectifs généraux du SAGE 2009, aux objectifs du sous-bassin versant, et aux dispositions du PAGD et articles du règlement**

→ **Organisation d'une structure pilote : Pornic Agglomération (Entente avec CC Sud Estuaire)**

SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

SAGE REVISE 2020 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

→ **Projet de contrat en cohérence avec le SAGE révisé**

Proposition : avis favorable